

## trois masters

Par **themule89**, le 19/07/2011 à 10:50

Hello!

j'aurais besoin d'aide pour choisir un master.

Est que vous pourriez me donner des informations sur la reputation et la qualité de ces trois master?

Master 1 droit des affaires de Strasbourg

Master 1 droit europeen de Strasbourg

Master 1 droit des affaires d'Aix en Provence

J'ai essaye Lyon et Paris mais j'ai été refusé (image not found or type unknown)

Par **Murphys**, le 19/07/2011 à 18:30

Choisis le M1 de la fac où se trouve le Master 2 de tes rêves.

Par **Stigma**, le 20/07/2011 à 00:43

Laisse tomber le M1 droit européen, déjà... j'ai jamais vu de juriste en "droit européen" ou d'avocat spécialisé en "droit européen". Alors que des juristes d'affaires, y'en a.

Par **Murphys**, le 20/07/2011 à 11:21

Évitons les sentences lapidaires, surtout quand on ne sait pas ce qu'inclut le "droit européen". Celui-ci inclut le droit européen des affaires, le droit public des affaires, le droit européen du travail, le droit de la concurrence, qui ont tous un impact fondamental sur notre droit. Et puis, lorsqu'on regarde la plaquette du master, on y voit des matières tels le droit international privé, le droit comparé, du droit des transports, des libertés fondamentales, du droit fiscal sans oublié la possibilité de suivre des cours de droit commercial, de droit civil, etc...

La question n'est pas d'exclure tel ou tel master, ni de faire la promotion de l'un d'entre eux, c'est de savoir lequel correspond le plus au Master 2 souhaité et par extension, par rapport au

projet professionnel.

Par **Stigma**, le **20/07/2011** à **14:43**

Ce qui compte c'est aussi de repérer quelle formation peut avoir des débouchés...  
Et qu'on m'excuse, mais le "droit européen du travail" ou le "droit européen des affaires", ça ne rime à rien. Hors le fait qu'on ait bien du mal à en définir les contours (droit communautaire ? droit purement européen ? les deux ?), elles ne conduisent à absolument rien en soi dans la mesure où ces règles s'intègrent dans un corpus juridique qui comprend une part (significative !) de droit interne.

Quant au "droit comparé", j'avoue avoir un peu de mal à saisir l'intérêt pratique de la matière. Pour ce qui est des autres matières, autant faire un M1 droit des affaires, qui comporte très probablement les mêmes enseignements, qui est débarrassé des matières gadgets et qui a le mérite d'avoir un intitulé porteur et lisible.

Pour moi les M1 "droit européen", "droit international" ou autres dans le même goût sont à éviter. Mais je peux me tromper.